CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Article 1 : Définitions

Les mots ci-après auront, dans le cadre des Conditions Générales d'Utilisation, la signification suivante :

Conditions Générales d'Utilisation : désignent les présentes Conditions Générales d'Utilisation auxquelles l'Utilisateur adhère en utilisant le site internet Izzy Constat puis en téléchargeant son constat amiable digital.

Constat Amiable: désigne le document à remplir par le(s) Utilisateur(s) en cas d'accident de la circulation impliquant un ou plusieurs Véhicule(s) terrestre à moteur portant mention des circonstances de l'accident, du lieu, de la date et de l'heure et de toutes les informations pertinentes pour la gestion du sinistre.

Constat Digital: désigne un document juridique permettant de recenser les éléments d'information nécessaires à la gestion d'un sinistre en version électronique et dématérialisée du constat amiable.

Utilisateur: désigne toute personne physique conducteur d'un Véhicule terrestre à moteur et qui, disposant de sa pleine capacité juridique, a accepté les Conditions Générales d'Utilisation.

Terminal : désigne l'appareil utilisé par l'Utilisateur pour bénéficier du Service.

Véhicule : désigne tout véhicule terrestre à moteur soumis à l'obligation d'assurance impliqué dans un accident de la circulation.

Article 2. Objet

Les Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Editeur fournira à l'Utilisateur, qui l'accepte, un constat digital par l'intermédiaire du site internet lzzy Constat.

Toute utilisation du Service Izzy Constat est subordonnée au respect par l'Utilisateur des Conditions Générales d'Utilisation dont il reconnaît expressément avoir eu connaissance et accepté les termes.

Article 3: Description d'Izzy Constat

Le Service Izzy Constat est réservé exclusivement à la réalisation du Constat Amiable en cas d'accident de la circulation :

- Intervenu sur le territoire français (métropole et DOM) ;
- Impliquant un ou deux Véhicules immatriculés en France, à l'exclusion des carambolages ;
- Impliquant des dommages corporels.

3.1 Réalisation d'un Constat Amiable Digital

Le site internet Izzy Constat permet une saisie rapide et simplifiée d'un Constat Amiable sous format digital grâce à une intelligence artificielle.

L'intelligence artificielle va permettre à l'Utilisateur :

- De rédiger son constat en fonction des éléments donnés par l'Utilisateur ;
- De sélectionner un choix de croquis de l'accident ;
- D'ajouter des pièces jointes ;
- De définir un taux de responsabilité selon les éléments remplis par l'Utilisateur (sous toutes réserves).

La description des dégâts survenus à l'occasion de l'accident de la circulation objet du Constat Amiable pourra résulter d'un texte entré par l'Utilisateur directement sur le site ; elle peut être complétée de photographies ainsi que toute pièce jointe utile au traitement du sinistre.

Une fois l'ensemble des données saisies, le site génère un document sous format PDF semblable au modèle normalisé de Constat Amiable sur support papier. L'Utilisateur doit, sous sa seule responsabilité, vérifier l'exactitude, la cohérence et la complétude de toutes les informations mentionnées dans le Constat Amiable Digital.

L'Utilisateur reconnaît et accepte qu'à partir des éléments et renseignements qui y sont inclus par lui dans le Constat Amiable, seront déterminées les responsabilités des Utilisateurs concernés dans la survenance de l'accident de la circulation impliquant le ou les deux Véhicule(s). Dans l'hypothèse où le Constat Amiable serait mal rempli et/ou comporterait des erreurs ou des oublis, la responsabilité de l'accident de la circulation pourrait être imputée à tort à l'Utilisateur, et le priver ainsi de tout ou partie de son indemnisation et/ou lui faire perdre une partie de son bonus.

Izzy Constat, ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable du mauvais remplissage du constat amiable.

Le site Izzy Constat indique à titre purement indicatif le taux de responsabilité retenu en fonction des éléments renseignés sur le constat. Le taux de responsabilité indiqué ne peut en aucun cas engager Izzy Constat.

Par conséquent, le ou les deux Utilisateurs devront valider avec attention et précision les données incluses dans le Constat Amiable afin que celui-ci retrace fidèlement et sincèrement :

- Les circonstances de l'accident de la circulation ;
- L'identification des Utilisateurs ;
- Les dégâts matériels subis ;
- Le nom et l'adresse des témoins éventuels.

En revanche, le Constat Amiable n'a pas à comporter de reconnaissance de responsabilité de l'un ou des Utilisateurs ou de transaction avec le ou les autres Utilisateurs.

3.2. Signature du Constat Amiable

Une fois le document PDF reprenant les données du Constat Amiable validé par le ou les Utilisateurs, le site propose à l'Utilisateur ou aux deux Utilisateurs concernés de signer le Constat Amiable.

Le site propose à chaque Utilisateur concerné de prévisualiser le Constat Amiable avant de procéder à la signature de manière électronique par le ou les Utilisateur(s).

En présence de plusieurs Utilisateurs, la décision d'acceptation ou de désaccord sur le contenu du Constat Amiable peut être effectuée sur un seul Terminal.

Il est rappelé à l'Utilisateur que le Constat Amiable est un document officiel irrévocable.

3.3. Transfert du Constat Amiable

En cas d'acceptation du contenu du Constat Amiable par le ou les Utilisateurs concernés, le site génère automatiquement le Constat Amiable Digital dématérialisé qui est transféré automatiquement et immédiatement.

Le Service adresse alors à chaque Utilisateur concerné, le Constat Amiable tel qu'accepté ou refusé :

• Un courriel aux Utilisateurs concernés comportant en pièce jointe le Constat Amiable généré accompagné des éventuelles pièces jointes attachées.

3.4. Service de « test » du site

Le site permet aux Utilisateurs qui le souhaitent de tester le fonctionnement du Service Izzy Constat. Ce mode de test accessible dans le site à partir du bouton « découvrir » permet aux Utilisateurs de compléter un Constat Amiable fictif, d'y joindre des pièces jointes et de le valider sans qu'il ne soit possible de transférer les données concernées. Toutes les données entrées par l'Utilisateur dans le cadre du Service de « test » du site sont supprimées après génération du Constat Amiable en format PDF. Aucune trace ou copie n'est transmise à l'Editeur et n'est conservée par le site, exception faite si l'Utilisateur accepte à la fin du parcours que les données saisies soient utilisées pour pré-alimenter ses Données intangibles.

Article 4. Conditions d'accès à Izzy Constat

L'accès au Service Izzy Constat est subordonné à :

- L'utilisation par l'Utilisateur d'un Terminal compatible avec le site ;
- L'existence d'une connexion à partir du Terminal.

Les équipements et moyens matériels permettant l'accès au site sont à la charge exclusive de l'Utilisateur. Ce dernier prend également à sa charge les frais de communication électronique induits pour accéder et consulter le site.

4.1. Utilisation d'un Terminal compatible

Pour bénéficier de l'ensemble des fonctionnalités de géolocalisation et d'horodatage du Constat Amiable, le Terminal doit disposer :

- de fonctionnalités GPRS activées ainsi que de l'application « Plans » ;
- d'un réglage de l'horaire du Terminal sur le fuseau horaire du lieu de survenance de l'accident de la circulation mentionné dans le Constat Amiable.

L'Utilisateur est seul responsable de l'installation, de l'exploitation et de la maintenance de ses équipements techniques, informatiques, logiciels téléphoniques et, en particulier, des Terminaux, nécessaires pour accéder au Service Izzy Constat. En aucun cas, l'Editeur ne sera tenu responsable si le site Izzy Constat s'avère incompatible ou présente des dysfonctionnements avec certains logiciels, configurations, systèmes d'exploitation ou équipements de l'Utilisateur et l'Utilisateur devra, à

première demande de l'Editeur, mettre fin à toute perturbation du réseau ou des services de l'Editeur ou de tout tiers qui serait due à des conditions d'utilisation d'équipements non-conformes.

4.2. Connexion Internet disponible à partir du Terminal

La saisie puis le transfert du Constat Amiable doivent être effectués dans une zone couverte par un accès Internet (WiFi, 3G/4G ou Edge). L'Utilisateur prend à sa charge les frais de communication électronique induits pour accéder, consulter et utiliser le site.

L'Editeur ne saurait être tenu responsable des détériorations et/ou interruptions du Service résultant des opérations effectuées par l'Utilisateur dans le cadre de sa connexion au Service, ou en cas d'interruption résultant de toute cause extérieure à l'Editeur, telle que notamment l'interruption résultant d'une absence de courant ou d'alimentation électrique, d'une interruption de sa connexion Internet pour quelque cause que ce soit.

Article 5. Conditions d'utilisation d'Izzy Constat

L'Utilisateur s'engage à utiliser Izzy Constat en personne raisonnable et, en particulier, il s'engage expressément à ne pas utiliser le Izzy Constat ou toute donnée à des fins ou de manière frauduleuse, illégale et, en général, contraire à une disposition réprimée civilement ou pénalement. En particulier, l'Utilisateur s'engage à ne pas procéder à une déclaration frauduleuse, dolosive ou trompeuse de sinistre.

L'Utilisateur s'engage à respecter les termes et conditions de licence de tout logiciel utilisé dans le cadre d'Izzy Constat.

Il s'engage également à respecter les droits de propriété intellectuelle des tiers auxquels il aura accès du fait de l'utilisation du Constat digital et à obtenir des tiers, titulaires de droits sur les œuvres (images, vidéos, sons ou tout autre élément protégé) qu'il pourrait utiliser.

L'Utilisateur s'engage, en outre, dans le cadre du Constat digital à ne pas porter atteinte aux droits de tiers. En particulier, l'Utilisateur s'engage à ne prendre et à ne joindre au Constat Amiable aucune photographie représentant des personnes physiques. Seules des photographies des lieux de l'accident de la circulation, des Véhicules ou des dommages peuvent faire l'objet de transmission.

Article 6. Evolutions d'Izzy Constat

Les conditions d'accès et d'utilisation des fonctionnalités du site peuvent être modifiées à tout moment par l'Editeur et/ou le cas échéant les sites de téléchargement, notamment pour des raisons techniques. De nouvelles fonctionnalités peuvent être proposées pour améliorer le site dans l'intérêt de l'Utilisateur.

Certaines mises à jour peuvent néanmoins nécessiter le consentement exprès de l'Utilisateur.

Article 7. Responsabilité

7.1. La responsabilité de l'Editeur, prestataire du Constat digital est limitée à la seule fourniture du Constat digital, au titre d'une obligation de moyens, selon les termes des Conditions Générales d'Utilisation.

L'Editeur ne fournit aucune garantie sur l'aptitude du Constat digital à répondre aux attentes de l'Utilisateur et sur l'exactitude des résultats fournis par Izzy Constat. L'Editeur n'est pas en mesure de garantir qu'aucune erreur ou autre trouble de fonctionnement tel que modification, suspension, interruption ou encore indisponibilité des réseaux qui ne sont pas sous son contrôle, n'apparaîtra au cours de l'utilisation. L'Editeur n'est pas responsable de la pérennité, conformité, compatibilité ou performance d'Izzy Constat.

L'Editeur n'est pas responsable pour tout retard dans l'exécution ou pour toute inexécution de ses obligations résultant des Conditions Générales d'Utilisation qui relèvent de la force majeure.

7.2 Izzy Constat est utilisé par chaque Utilisateur sous sa responsabilité exclusive.

L'Editeur ne peut être tenu responsable à quelque titre que ce soit, d'une mauvaise utilisation d'Izzy Constat, d'une indisponibilité temporaire du site ou de tout dommage résultant de toute erreur, omission, inexactitude, incohérence, imprécision du contenu du Constat Amiable validé par les Utilisateurs.

7.3. L'Utilisateur est responsable de tous les dommages causés par lui-même à L'Editeur.

L'Utilisateur garantit l'Editeur contre toute demande, réclamation, prétention ou exigence de tiers qui invoqueraient une violation de leurs droits à la suite de l'utilisation faite par l'Utilisateur du site, ou à la suite des mesures prises par l'Editeur pour mettre un terme à la violation des droits des tiers. L'Utilisateur indemnisera l'Editeur contre tout dommage causé à l'Editeur, à autrui ou à lui-même du fait du non-respect des Conditions Générales d'Utilisation et contre toute condamnation dont l'Editeur ferait l'objet à la suite de ce non-respect.

Article 8. Résiliation

La relation contractuelle née entre l'Utilisateur et l'Editeur dont les termes sont définis dans les Conditions Générales d'Utilisation est conclue pour une durée indéterminée. Elle est résiliable à tout moment et sans préavis.

Article 9. Propriété intellectuelle

Izzy Constat (tant dans sa structure que dans son contenu comprenant l'ensemble des informations accessibles, notamment sous forme de textes, photos, images, signes distinctifs, sons, données, bases de données et programmes téléchargeables, y compris la technologie logicielle et autre sousjacente) est protégée par des droits de propriété intellectuelle et/ou autres droits que l'Editeur détient exclusivement ou dont il est autorisé à faire usage et dont la reproduction ou imitation, partielle ou totale est strictement interdite.

L'Utilisateur devra respecter les mentions relatives aux droits de propriété intellectuelle et ne pas y porter atteinte. L'Utilisateur ne dispose que d'un droit non exclusif, non cessible et personnel d'utiliser le site. L'Utilisateur ne peut en aucun cas stocker (hors session de connexion, le cas échéant), extraire, reproduire, représenter, modifier, transmettre, adapter sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, les éléments de du site sans l'autorisation préalable écrite de l'Editeur.

Est subordonnée à l'accord préalable de l'Editeur :

- toute utilisation et exploitation commerciale d'Izzy Constat au niveau national et international,
- toute reproduction et toute utilisation du contenu d'Izzy Constat autre que pour les opérations réalisées dans le cadre du constat digital mise à la disposition de l'Utilisateur,
- toute représentation totale ou partielle d'Izzy Constat par quelque tiers que ce soit,
- toute utilisation des bases de données composant Izzy Constat qui sont protégées par les dispositions de la loi n° 98-536 du 1er juillet 1998 portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle de la directive européenne du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données.

Article 10. Données à caractère personnel

Lorsqu'un Constat digital est complété, la société Reflexe-Accident/ SAS Les Affranchis est amenée à collecter et utiliser des données personnelles concernant l'utilisateur en sa qualité de responsable de traitement.

10.1 Rappel du contexte

L'utilisateur qui a validé son Constat digital reçoit son constat sous format PDF à l'adresse email renseignée lors de l'établissement du Constat Amiable.

10.2 Finalités du traitement des données

Les finalités du traitement des données sont le conseil et la gestion de sinistre par la société Reflexe-Accident/SAS Les Affranchis si l'Utilisateur en manifeste la volonté. Par ailleurs, le site Izzy Constat pourra mettre en relation l'Utilisateur avec des partenaires pour des services complémentaires.

Des traitements de nature statistique peuvent également être réalisés afin d'améliorer le site Izzy Constat.

10.3 Nature des données collectées ou susceptibles d'être collectées

Les informations susceptibles d'être collectées par Izzy Constat sont :

- les données d'identification (nom/ prénom/ coordonnées / nom de l'assureur/ numéro de contrat...)
- les données relatives au véhicule (numéro immatriculation/ type véhicule...)
- les données relatives à l'accident (circonstances/ géolocalisation/ heure...)
- les photographies (les images peuvent être prises en cours de saisie du Constat Digital par l'appareil photo ou par un accès aux données photos du smartphone ou tablette).

10.4 Fondements juridiques des traitements des données

Les traitements des données collectées pour Izzy Constat ont pour fondements juridiques l'exécution du contrat conclu entre l'Utilisateur et l'Editeur conformément à l'article 6-1 b) du Règlement général sur la protection des données.

Le traitement des données de géolocalisation a pour fondement le recueil du consentement conformément à l'article 6-1 a) du Règlement général sur la protection des données.

10.5 Destinataires des données personnelles

La société Reflexe-Accident/SAS Les Affranchis est la principale destinataire des données personnelles afin de conseiller et gérer le sinistre si l'Utilisateur en manifeste la volonté.

Elles sont également transmises à nos sous-traitants intervenant dans le traitement de vos données personnelles.

Elles ne seront, en aucun cas, transmises à des tiers sans votre accord sauf si la loi en dispose autrement.

10.6 Durées de conservation des données personnelles

Nous veillons à conserver les données personnelles de l'utilisateur pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités exposées dans le présent document ou conformément à ce qui est prévu par la loi applicable.

10.7. Les droits de l'utilisateur sur ses données personnelles

Conformément à la règlementation en vigueur, l'utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de ses données.

Il peut également s'opposer ou limiter le traitement des données le concernant et introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Pour exercer ses droits, l'Utilisateur peut adresser une demande expresse accompagnée d'un justificatif d'identité valide au délégué à la protection des données de Reflexe-Accident/SAS Les Affranchis :

-Par courrier : 13 rue des Varennes 63170 Aubière

-Par courriel: contact@reflexe-accident.fr

Article 11. Sécurité

Tous les échanges d'informations initiés depuis l'Application sont sécurisés.

Article 12. Convention sur la preuve

Conformément aux articles 1363 et suivants du code civil, l'Utilisateur et l'Editeur entendent fixer dans le cadre d'Izzy Constat les règles relatives aux preuves recevables entre eux et à leur force probante en cas de litige. Les stipulations qui suivent constituent ainsi la convention de preuve passée entre l'Utilisateur et l'Editeur, lesquels s'engagent à respecter le présent article.

L'Editeur, et les Utilisateurs conviennent expressément qu'en cas de litige, sont admissibles devant les tribunaux :

- Les moyens d'identification (numéros de contrat, nom de l'Assureur, nom d'Utilisateur, signature électronique) des Utilisateurs comme preuves des données et des faits qu'ils contiennent ainsi que des signatures et procédés d'identification qu'ils expriment;
- Les Constats Digitaux acceptés grâce au principe de signature dans le cadre d'Izzy Constat comme preuves des faits et informations présentés par les Utilisateurs sur les circonstances, dégâts et conditions de survenance des accidents de la circulation relatés ;

- Les éléments d'horodatage, les mentions rédigées par l'Editeur comme preuves des données et éléments qu'ils contiennent ;
- Les confirmations et autres informations relatives aux Constats Amiables, émis par le site et/ou son Hébergeur, comme preuves de l'échange et le traitement de ces Constats Amiables et que ces documents faisant foi entre eux lieront juridiquement le ou les Utilisateurs ;
- Les enregistrements informatiques effectués par Izzy Constat hébergé comme preuves de l'échange et du traitement des Constats Amiables.

Le Service sauvegarde et conserve une copie des données afférentes aux Constats Amiables précités pendant une durée de 3 ans.

Passé cette durée, aucune réclamation par l'Utilisateur ne sera recevable concernant les Constats Amiables en cause. Il est rappelé que, par ailleurs, l'Utilisateur est tenu de conserver et de sauvegarder sous sa responsabilité exclusive les données relatives aux Constats Amiables.

L'Editeur et l'Utilisateur conviennent expressément que les documents, messages et/ou fichiers communiqués ou notifiés à l'Utilisateur dans le cadre ou par l'intermédiaire d'Izzy Constat auront la même valeur et les mêmes effets juridiques que s'ils avaient été communiqués ou notifiés sous format papier.

Article 13. Non renonciation et permanence

Le fait pour l'Utilisateur ou l'Editeur de ne pas se prévaloir d'un manquement à l'une quelconque des obligations résultant des Conditions Générales d'Utilisation ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause.

La nullité d'une clause quelconque des Conditions Générales d'Utilisation n'affecte pas la validité des autres clauses. La relation contractuelle née des Conditions Générales d'Utilisation se poursuit en l'absence du dispositif annulé sauf si la clause annulée rend la poursuite des relations contractuelles impossible ou déséquilibrée par rapport aux conventions initiales.

Article 14. Loi applicable - Règlement des litiges

En cas de litige relatif à l'interprétation, la formation ou l'exécution des Conditions Générales d'Utilisation et faute d'être parvenus à un accord amiable ou à une transaction, l'Editeur et l'Utilisateur donnent compétence expresse et exclusive aux tribunaux compétents du ressort de Clermont-Ferrand, nonobstant pluralité de défendeurs ou d'action en référé ou d'appel en garantie ou de mesure conservatoire.

L'Editeur et l'Utilisateur reconnaissent de manière expresse que seule la loi française est applicable, à l'exclusion de l'application de tout texte de droit international.

Les contenus et services du site sont proposés en langue française.

Enfin, il est rappelé aux Utilisateurs qu'ils ont la possibilité de faire appel au professionnel de la réparation automobile de leur choix selon l'article L. 211-5-1 du code des assurances.